

Sentier de découverte des Infournats



② Facile 1 h 2.6km 183m -183m  Boucle

Départ : Parking à proximité de la chapelle, Jouqueviel

Arrivée : Lieu de départ

Balisage : — PR

Communes : 1. Jouqueviel

Vestige d'un temps révolu, lavoir, pont, terrasses de culture et chemin muletier côtoient une nature qui reprend ses droits au cœur d'une vallée sauvage.

Recommandations

Ne convient pas aux personnes à mobilité réduite. Parcours escarpé avec passages aménagés. Déclivité importante, bonnes chaussures obligatoire !

Le printemps et le début d'été sont les périodes les plus sensibles pour la Nature, participez à la quiétude des espèces en adoptant un comportement respectueux en restant discret !

Restez sur les chemins balisés.

Emportez les fleurs dans votre appareil photo !

Lieux De Renseignement

Office de tourisme du Ségala Tarnais, Point d'Accueil Touristique de Carmaux

Place Gambetta, 81400 Carmaux

accueil@tourisme-tarn-carmaux.fr

Tel : 05 63 76 76 67

<https://tourisme-tarn-carmaux.fr/>

Office de tourisme du Ségala Tarnais, Point d'Accueil Touristique de Monestiés

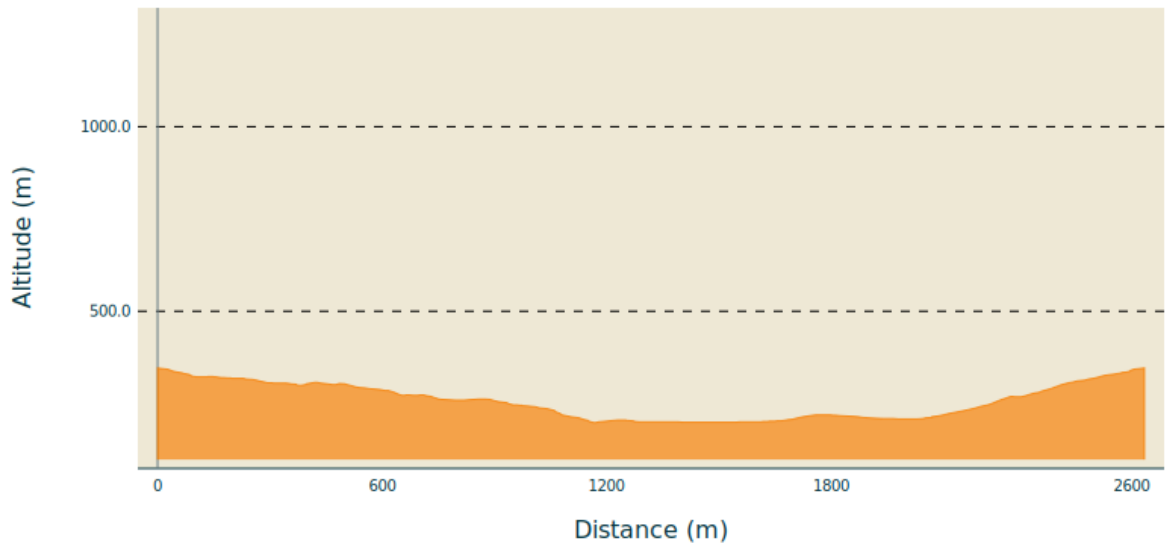
Place de la Mairie, 81640 Monestiés

accueil@tourisme-tarn-carmaux.fr

Tel : 05 63 76 76 67

<https://tourisme-tarn-carmaux.fr/>

Profil Altimétrique



Altitude min 198 m Altitude max 346 m



Description

1

Devant le panneau, suivre la direction « sentier des Infournats », descendre à gauche vers la chapelle, arriver sur la route, continuer tout droit puis à droite en direction du chemin herbeux et longer le mur de soutènement en direction de la parcelle de résineux. Contourner la mare (le chemin se rétrécit en rentrant dans la parcelle d'épicéas). Continuer l'itinéraire entre les anciennes terrasses. Descendre rive droite le long du talweg et suivre les aménagements (marches en bois). Contourner les vestiges d'une ancienne habitation, traverser les passerelles en bois et poursuivre le cheminement sur les terrasses.

2

Au carrefour, poursuivre à gauche sur la piste forestière en direction du pont du Diable. A la patte d'oie, s'engager à droite sur le chemin, puis suivre les marches en bois. Descendre jusqu'au pont du Diable. Longer la rive gauche du Vialour vers l'amont sur 700 m. Au niveau des radiers formés par le cours d'eau, quitter les berges pour la piste d'exploitation forestière, continuer l'itinéraire entre les robiniers faux acacias, remonter au-dessus du barrage et longer la rive. Au carrefour, tourner en épingle et remonter par la piste principale.

3

Au carrefour des pistes, laisser les chemins d'exploitation pour le chemin muletier qui remonte vers la chapelle. L'itinéraire serpente entre les vestiges des cultures en terrasses pour retrouver l'itinéraire de départ : tourner à gauche vers le hameau, puis sur la route, remonter vers la chapelle.